

Affranchir plus facilement

L'affranchissement du courrier a été longtemps un grand classique, que ce soit sur le plan de son organisation – La Poste était le seul secteur d'activité – et sur les possibilités d'utilisation. Depuis quelques années, et de plus en plus rapidement, l'évolution se bouscule. La Commission Européenne organise une utilisation différente, et déjà pour les envois de du courrier, la systèmes de plus un certain nombre d'entreprises peut remplacer La Poste courriers et documents. Quant aux matériels de l'organisation simplification d'utilisation est remarquable, avec des en plus perfectionnés et faciles à utiliser...



Parmi les nouveautés de matériels d'affranchissement de ce début d'année, le DM210i, de Secap Groupe Pitney Bowes, a pour objectif de simplifier la tâche du courrier.

L'affranchissement du courrier, que ce soit au niveau professionnel ou privé, a traditionnellement été uniquement assuré par La Poste en France, jusqu'au jour où la Commission Européenne est intervenue, avec une ouverture de la poste à la concurrence.

Dans un rapport d'une année passée, c'est ainsi qu'est défini le service postal au niveau européen : « Les services postaux fournissent un appui logistique essentiel aux activités commerciales, publiques, intellectuelles et sociales de l'Union européenne... Ils ont un rôle important à jouer pour la cohésion économique et sociale de l'Union Européenne. S'intégrant dans le marché plus vaste de la communication et de la distribution, ils ont également une importance stratégique. De nombreux secteurs clés, comme le commerce électronique, l'édition, la vente par correspondance, les assurances, la banque et la publicité sont largement tributaires de l'infrastructure postale. »

Avec cette conclusion : « ce rôle central explique que le législateur communautaire intervient dans ce secteur avec un objectif : supprimer les entraves à la concurrence, et un impératif : préserver le service universel ce qui est le terme communautaire pour les exigences d'intérêt général correspondant à des obligations de service public. »

Une directive de 1997, modifiée en 2002, a « posé les règles communes applicables au service postal ». Un service universel est assuré, « dont une partie peut rester sous monopole ». Et elle pose également « le principe de l'ouverture graduelle et contrôlée de la poste à la concurrence en dehors de ce domaine réservé. »

L'ouverture de la poste à la concurrence se fait en plusieurs étapes. En 2003, « le secteur réservable, c'est-à-dire les prestations qui peuvent rester sous monopole, est limité au courrier intérieur et transfrontière entrant, pesant moins de 100 g et coûtant moins de trois fois le tarif de base ». En 2006, le seuil est passé de 100 g à 50 g, « avec la condition supplémentaire que le coût soit inférieur à moins de deux fois et demi le tarif de base ». C'est en 2009 que « l'ouverture totale à la concurrence » devrait devenir effective, « si la Commission l'a confirmé ».

Selon la directive de 2002, « les prestataires de services universels pourront proposer des tarifs « spéciaux » pour les services aux en-

treprises, aux expéditeurs d'envois en nombre ou aux intermédiaires chargés de grouper les envois provenant de plusieurs émetteurs. » Différentes précisions sont prévues sur cette gestion des tarifs.

Obtenir une concurrence saine

Le monopole de La Poste en France ne s'est pas immédiatement adapté aux obligations européennes au départ. C'est depuis entré dans l'ordre au niveau européen.

L'affranchissement consiste à mettre une marque et une valeur sur un courrier. Suit ensuite le transport de ce même courrier, qui lui peut fonctionner de manières différentes selon les besoins et les choix. Si La Poste n'est donc plus le seul intervenant en matière d'affranchissement, elle conserve cependant un partenariat direct et unique avec les principales entreprises en charge de la gestion du courrier. Exemple : Satas : « nous ne recherchons pas d'autres stratégies, explique Stéphane Giverne, responsable des mises sous pli. Nous sommes partenaires de La Poste pour notre avenir ».

Le leader Secap Groupe Pitney Bowes, dont l'objectif est de renforcer au maximum les offres aux entreprises utilisatrices, suit de très près l'évolution des nouvelles entreprises postales, mais il aussi se pose comme leader essentiel de La Poste. « Nous sommes d'autant plus concernés par l'évolution de la réglementation que notre groupe Pitney Bowes est présent dans tous les pays du monde pour travailler avec tous les opérateurs postaux des différents pays », explique Alain Normand, directeur des solutions postales. « En Europe, nous suivons de près l'évolution pour être le plus proches possible des utilisateurs. »

Et de préciser : « l'ouverture probable du marché sera en 2009. Au Royaume-Uni, c'est en 2006 que s'est ouverte la concurrence totale. L'Allemagne suivra cela sans doute en 2008... »

En France est né un régulateur ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et Postales), régulateur postal et télécommunication, dont les missions passent entre autres par la délivrance postale, « non pas pour un domaine concurrentiel, mais pour faire en sorte que l'opérateur postal peut garantir. Les autorisations postales sont remises à des opérateurs de licences pos-

tales, accordées pour dix ans avec un respect de qualité de service notamment par rapport aux clients. »

Alain Normand en conclut : « l'objectif de l'ARCEP est d'obtenir une concurrence saine et équilibrée ».

Quelques nouvelles propositions

Un certain nombre de sociétés européennes ou même venues d'ailleurs dans le monde est, de son côté, venu s'installer en France pour gérer le courrier international depuis que les entreprises françaises peuvent confier leurs plis destinés hors de France à d'autres que La Poste. C'est le cas par exemple de DHL Global Mail, société d'origine allemande pour laquelle 7 nouveaux sites ont été certifiés Iso 1 001 au début de cette année, s'ajoutant à 26 de ses autres sites. Ou encore Belgian Post, société créée par la poste belge en 2000 et dont un bureau est arrivé en France en 2004.

« Notre avantage est notre position centrale au cœur de l'Europe », explique Antoine Bobinet, en charge du bureau français de Belgian Post. « Concrètement, nous allons chercher les courriers chez le client, nous les acheminons en Belgique où ils sont traités et expédiés. » Deux principaux genres de clients s'adressent à ce type d'intervenants de gestion du courrier : les sociétés de marketing direct qui envoient de gros volumes de courriers publicitaires dans différents pays, et les entreprises qui envoient du courrier international souhaitent bénéficier de l'avantage de coûts moins chers et dans certains cas d'envois plus rapides. « Il a aussi le choix stratégique que ne pas mettre tous ces envois dans le même panier ».

Néopost : maîtriser l'ensemble de la chaîne courrier

Néopost se présente comme « véritable facilitateur de la fonction courrier » et « leader européen en équipement de salles de courrier et de systèmes logistiques ». Ce qui se traduit par divers types de solutions, « les plus avancés en matière d'affranchissement, de mailing et de traçabilité logistique ».

« La grande nouveauté pour nous en 2007 sera le lancement d'un service en ligne inédit qui permettra à nos clients via un abonnement de maîtriser l'ensemble de leur chaîne courrier », explique Nadine Szyf Beley, directrice communication de Néopost. « Ils pourront télécharger des statistiques postales, des logiciels qui leur



IJ-70 : Silencieuse, ergonomique et au design high-tech .

permettront d'intégrer les puces nécessaires à la mise en place des nouveaux tarifs postaux opérés par La Poste, avoir une vue d'ensemble sur leur parc et détaillée machine par machine. Ils pourront aussi bénéficier d'alertes (changement de cartouches à prévoir et à commander), de téléassistance en ligne... ». Ce service en ligne sera lancé pour juin.

Néopost vient de sortir une nouvelle solution d'affranchissement « qui sait s'adapter aux besoins multiples des entreprises », IJ-70. « Avec IJ-70, le traitement du courrier devient un avantage au bénéfice de l'entreprise ». Avec « une solution vraiment efficace qui permet de gagner en réactivité et en qualité ». En assurant la

Chronopost : affranchir avec Internet

La filiale Express de La Poste, Chronopost, se consacre au transport et livraison en express de plis et colis jusqu'à 30 kg en France et dans le monde, soit environ 230 pays et territoires.

L'affranchissement des envois passe par différents systèmes, ainsi que l'explique Eric Sainte-Claire-Deville, directeur marketing et communication de Chronopost : un système traditionnel de paiement au bureau de poste ; ou encore le système pré-payé Chronopass. Dans ce cas, on a acheté par avance à la fois l'emballage et le coût de transport des documents.

« Le système sur lequel nous travaillons le plus et qui devrait au fil du temps devenir le système quasi-unique, c'est l'affranchissement électronique », ajoute Eric Sainte-Claire-Deville. Le principe de dématérialisation du bordereau de transport que le client édite lui-même.

Ce système d'affranchissement électronique passe par différents systèmes. Pour les très gros volumes, c'est EDI, Chronoship Expert. Pour les gros volumes (au moins 300 colis par mois), Chronopost Station est installé chez le client en ordinateur avec les périphériques pour envois. Pour les envois de 30 à 300 colis en moyenne par mois, Chronopost Office est appliqué avec la fourniture du logiciel.

Pour les petits volumes (moins de 200 colis par mois), la version en ligne Chronopost On Line peut être traitée directement au niveau de l'utilisateur de l'entreprise.

Tous ces systèmes passent par un contrat passé au départ avec Chronopost. Ils réalisent actuellement de 60 à 70 % du trafic des colis.

Fin 2006 a été lancé un nouveau concept à destination des clients – entreprises et particuliers – qui n'ont pas de contrat avec Chronopost. Ce nouvel outil appelé Chronopost.fr peut être utilisé pour un colis par an comme pour 3 à 20 colis par mois. Au départ, les utilisateurs ont été invités à payer avec leur carte bancaire. A partir d'avril, les entreprises pourront utiliser ce système avec un système de paiement en prélèvement bancaire en fin de mois.

libération des contraintes, Néopost présente ainsi ce nouveau matériel aux clients professionnels : « vous vous dotez d'une solution professionnelle au service de votre entreprise, de vos clients, de votre activité commerciale. Vous simplifiez et optimisez le travail de vos collaborateurs. Vous contrôlez vos coûts d'affranchissement et donnez une meilleure image de votre entreprise. »

La solution d'affranchissement IJ-70 est présentée comme « s'intégrant harmonieusement au cadre de travail », « valorisant la dimension technologique ».

Affranchissement exact : avec la balance calculateur de taxes ou plateau de pesée externe, on calcule le prix exact de l'affranchissement pour chaque pli. Contrôle et analyse des dépenses : possibilité de créer jusqu'à 200 comptes d'utilisateurs ; connectée à son imprimante de gestion, la solution IJ-70 permet d'éditer tous les rapports de contrôle. Elle peut par ailleurs être connectée à un PC pour analyser et consolider les données courrier de l'entreprise avec des logiciels de gestion.

Possibilité de l'accès à Néomanager, outil de consolidation globale en ligne pour gestion transparente de l'intégralité du parc. Distributeur d'étiquettes prédécoupées, « vous pouvez également adapter votre poste d'affranchissement objet à votre environnement avec le dérouleur déporté d'étiquettes ».

Deux niveaux de menus. Logos, messages publicitaires, création de textes libres, 69 000 empreintes pour personnaliser les courriers. Système d'impression jet d'encre haute qualité. 9 000 enveloppes par heure, 10 traitements automatisés mémorisables, épaisseur du courrier traité jusqu'à 16 mm. Dimensions : 570 x 250 x 40 mm (base), poids 17,4 kg ; avec le plateau de chargement intégré : 840 x 250 x 460 mm, poids 29,4 kg. Niveau sonore : 60 db.

Satas : rendre l'affranchissement plus intelligent

Stéphane Giverne, responsable de la mise sous pli, définit ainsi la fonction de Satas : « Apporter aux entreprises des solutions permettant de gérer leur courrier via l'opérateur postal français, La Poste. » Ce qui passe par des machines à affranchir, des systèmes de gestion, etc. « C'est le traitement du courrier au sens large ».

La prestation de services de Satas a pour but d'offrir de nouvelles fonctionnalités aux machines à affranchir, pour qu'elles soient « plus intelligentes ». Satas annonce l'arrivée de son offre de services en ligne sur ses matériels de mise sous pli et ses machines à affranchir : SatasIservices. « Les matériels deviennent communicants en se connectant sur un serveur Satas. Les machines peuvent alors remonter les incidents rencontrés et ainsi permettre de mieux diagnostiquer l'origine d'une panne. Le technicien vous dépanne alors à coup sûr et plus rapidement », précise-t-on.

Par ailleurs, lors des changements de tarifs postaux, « les machines à affranchir pourront, grâce à SatasIservices, télécharger le nouveau tarif. Les clients évitent ainsi d'attendre la puce mémoire tarifs et n'ont plus à procéder à la manipulation de cette puce : les tarifs basculent automatiquement la veille à minuit et sont actifs au jour J. »

« Pour nos clients c'est une vraie révolution car le fait de pouvoir échanger avec nos machines va nous permettre d'apporter un meilleur suivi, maximiser l'utilisation de nos matériels et offrir une gamme de services exclusive » confie Philippe Ambon, chef de produits.

Secap Groupe Pitney Bowes : une refonte de la gamme de machines

En tant que fournisseur de matériels et de logiciels pour le traitement du courrier, Secap Groupe Pitney Bowes « réalise une refonte de sa gamme de machines à affranchir » et pour cela lance quatre nouvelles solutions d'affranchissement destinées aux expéditeurs de petits et moyens volumes : les DM100i, DM125i, DM210i et DM390i. « Les systèmes d'affranchissement de Secap Groupe Pitney Bowes permettent aux entreprises de réaliser jusqu'à 30 % d'économies sur les dépenses postales et de transformer les enveloppes en véritables supports de communication grâce à sa qualité jet d'encre. La nouvelle gamme DM (DM100i, DM125i, DM210i et DM390i) est dotée de la technologie IntelliLink pour allier automatisation, gestion optimale et intelligence », précise-t-on chez Secap. Explications plus détaillées : « Conçus pour améliorer la gestion de l'affranchissement et entièrement jet d'encre, ces quatre modèles reposent sur la technologie IntelliLink qui permet de bénéficier en temps réel des nouveaux tarifs flammes et mentions. Disposant d'un système de traitement automatisé du courrier, ces nouveaux systèmes d'affranchissement traitent le courrier mixte sans pré-tri préalable



DM390i : gestion des comptes mémorisés.

grâce à la pesée différentielle. Egalement dotés de la sélection automatique des mentions, ces systèmes permettent à l'utilisateur d'être en conformité avec les spécificités de La Poste, ce qui réduit les risques d'oublis et donc de retard d'acheminement du courrier. » Secap Groupe Pitney Bowes met l'accent sur la facilité d'utilisation des quatre nouvelles machines DM. « Evolutive, silencieuse et efficace quel que soit le volume de courrier, cette gamme a été conçue dans un souci de flexibilité, intégrant aux nouvelles technologies



DM100i : design compact et moderne.

(IntelliLink – jet d'encre) un système qui pèse et affranchit le courrier en toute simplicité grâce à un traitement programmé mémorisant les tarifs les plus utilisés ». Ce qui permet que ces modèles « ne nécessitent ni réglage ou manipulation spécifiques et offrent une qualité d'impression irréprochable qui transforme les plis les plus simples en de véritables courriers professionnels, à l'image de l'entreprise ».

« Ces nouveaux modèles DM offrent d'innombrables possibilités pour les services courrier des entreprises », précise Pierre Lelard (directeur Marketing Secap Groupe Pitney Bowes). « Cette gamme de machines à affranchir Intelligentes leur permet de réaliser des économies substantielles grâce à une productivité accrue. »

« Conçue dans un esprit de flexibilité, la DM100i répond parfaitement aux besoins d'expédition du courrier des entreprises. Grâce à son design compact et moderne, son plateau de pesée différentielle et sa gestion des comptes mémorisés, elle permet d'économiser jusqu'à 30 % des dépenses postales. » Dimensions : L 345 x P 400 x H 215 mm. Poids : 6,8 kg. Volume sonore : 55 db. Vitesse : jusqu'à 20 plis par minutes (1200 plis par heure). Epaisseur du pli : jusqu'à 9,5 mm. Flammes publicitaires : jusqu'à 20 flammes en mémoire. Mentions postales : jusqu'à 20 mentions en mémoire. Textes émetteurs : 5 textes mémorisables, saisis par l'utilisateur.

Egalement un design compact et moderne pour la DM125i « qui devient un véritable outil de travail qui se fond dans l'environnement. En effet, son plateau de pesée intégré permet son installation même dans les plus petits bureaux. » Dimensions : L 345 x P 400 x H 215 mm. Poids : 6,8 kg. Volume sonore : 55 db. Vitesse : jusqu'à 30 plis par minutes (1800 plis par heure). Epaisseur du pli : jusqu'à 9,5 mm. Flammes publicitaires : jusqu'à 20 flammes en mémoire. Mentions postales : jusqu'à 20 mentions en mémoire.

Textes émetteurs : 5 textes mémorisables, saisis par l'utilisateur. La DM210i a pour objectif de « simplifier la tâche du courrier ». « Avec sa balance connectée très précise qui évite le sur-affranchissement et permet d'économiser jusqu'à 30 % des dépenses postales, son distributeur automatique d'étiquettes autocollantes et l'alimenteur colleur d'enveloppes, la DM210i simplifie la tâche du courrier et permet de traiter rapidement des volumes de courriers importants. Pour un maximum d'efficacité il est possible de mémoriser les tarifs les plus utilisés. » Dimensions : L 555 x P 330 x H 210 mm. L 690 x P 330 x H 210 mm (avec alimenteur). Poids : 5 kg ; 9 kg (avec alimenteur). Volume sonore : 63 db. Vitesse : jusqu'à 60 plis par minute (3600 plis par heure). Epaisseur du pli : jusqu'à 10 mm. Flammes publicitaires : jusqu'à 8 flammes en mémoire. Mentions postales : jusqu'à 8 mentions en mémoire. Textes émetteurs : 6 textes mémorisables, saisis par l'utilisateur.

Grâce à ses périphériques (balance connectée, distributeur automatique d'étiquettes autocollantes et l'alimenteur colleur d'enveloppes) la DM390i simplifie elle aussi la tâche du service courrier et permet de traiter très rapidement des volumes de courrier importants. « De plus la gestion des comptes mémorisés dans le système permet de

détailler ou d'affecter les frais postaux par centre de coût ou par département ». Dimensions : L 555 x P 330 x H 210 mm. L 690 x P 330 x H 210 mm (avec alimenteur). Poids : 5 kg ; 9 kg (avec alimenteur). Volume sonore : 63 db. Vitesse : jusqu'à 90 plis par minutes (5400 plis par heure). Epaisseur du pli : jusqu'à 10 mm. Gestion : jusqu'à 500 comptes (plis, valeurs, poids, type d'envoi). Flamme publicitaires : jusqu'à 8 flammes en mémoire. Mentions postales : jusqu'à 8 mentions en mémoire. Textes émetteurs : 6 textes mémorisables, saisis par l'utilisateur.

Frama : affranchissement de haut rendement

Groupe « spécialisé dans la conception et la production de systèmes de traitement du courrier », Frama propose une large gamme de matériels. Sa nouveauté est Mailmax, « système évolutif d'affranchissement de haut rendement ». Ce qui est présenté comme « une nouvelle génération de terminaux de traitement du courrier de haut rendement », avec des « conceptions modulaires et fonctionnalités très innovantes », qui en fait « une solution évolutive qui simplifie la tâche de l'opérateur et du gestionnaire courrier et augmente considérablement sa productivité ».

La gamme Mailmax se répartit en trois systèmes : Mailmax, Mailmax Comfort et Mailmax Speed. Ces systèmes sont « conçus autour d'un même module d'affranchissement sur lequel viennent se greffer différents éléments périphériques : plateau balance, alimenteur automatique, station de réception des enveloppes, module de connexion aux mises sous pli. » Ce qui conduit chaque entreprise cliente de pouvoir ainsi « librement configurer son système et le faire évoluer dans le temps vers une solution totalement intégrée de traitement du courrier ».

Concrètement, ces systèmes d'affranchissement n'ont ni clavier ni boutons, ils sont dotés « en guise d'interface, d'un simple écran tactile (technologie Comtouch) qui permet en quelques pressions d'accéder à l'ensemble de ses fonctionnalités ». D'où la simplification de l'affranchissement du courrier. « Depuis son écran tactile, Mailmax permet de sélectionner le service postal, la destination et le mode de pesée, de visualiser les empreintes publicitaires mémorisées et de s'en changer, ou encore d'éditer le détail de ses dépenses postales. »

Les systèmes d'affranchissement Mailmax sont conformes à la norme postale MAI.tm.

La version de base Mailmax (sans alimenteur automatique) se destine au traitement des volumes de courrier moyens. « Les systèmes Mailmax mémorisent l'intégralité des tarifs postaux et permettent de toujours affranchir au bon tarif. Ils mettent fin au sur-affranchissement et génèrent jusqu'à 30 % d'économie sur les dépenses postales. » Les systèmes fonctionnent seuls ou avec un plateau balance connecté, en pesée normale ou différentielle. En

mode pesée différentielle, une pile d'enveloppes est placée sur le plateau, et à chaque fois qu'est retirée une enveloppe, son poids et l'affranchissement correspondant sont instantanément calculés. Sur cette illustration : Mailmax avec balance.



Mailmax Comfort : volumes importants de courrier.

Mailmax Comfort est dotée d'un alimenteur automatique, son rôle est de traiter des volumes importants de courrier, notamment des mailings. On place une pile d'enveloppes dans l'alimenteur, Mailmax agit et on n'a plus qu'à récupérer les enveloppes affranchies dans le bac de réception. En option, Mailmax Comfort peut être équipée d'un module de fermeture automatique des enveloppes.

Mailmax Speed est conçue pour le traitement de très gros volumes de courrier. Un alimenteur motorisé autorise des niveaux de productivité très élevés, jusqu'à 120 enveloppes par minute. Large plateau d'alimentation, guides de transports, automatisation de l'affranchissement des enveloppes de grand format, module de fermeture automatique d'enveloppes...



Mailmax Speed : 120 enveloppes par minute

Mailmax : faciliter les tarifs.



Le panel de TrustMission

Indépendamment des solutions « classiques » d'affranchissement, la gestion du courrier peut désormais passer par d'autres types de sociétés de services. Par exemple TrustMission se présente comme « spécialiste dans la gestion du courrier sortant avec un panel de services allant du courrier simple à la Lettre Recommandée avec Avis de Réception juridiquement opposable tant dans son envoi que dans sa remise, son contenu et son archivage », l'affranchissement étant inclus dans ce panel.

TrustMission propose également « un outil simple appelé TrustOffice, permettant l'envoi de courrier à partir du traitement de texte par la simple commande fichier-imprimer-TrustOffice. » Avec cette précision : « Au-delà de la simplicité d'utilisation, cet outil apportera une valeur juridique aux courriers ainsi émis, un suivi et un archivage à valeur probante ».